

PROJET DE SERRES AGRICOLES
COUVERTURE EN PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

COMMUNE DE SAINT ANDRE. 66690.

MAITRE D'OUVRAGE.

EARL SAUGIM

2 RUE MONTES. 66200. ELNE.

M. L. Albert

MAITRE D'OEUVRE.

ROGER SANUY. ARCHITECTE D.P.L.G.

Diplômé IEJUC. IAE.

Résid DUCLOS. Esc F. Av F. Mitterrand.
66300. THUIR.

Tél: 04.68.53.07.37. Fax: 04.68.53.28.97.

Roger SANUY. ARCHITECTE D.P.L.G.
Diplômé I.E.J.U.C. Diplômé I.A.E.
Résid DUCLOS. Esc F. Av F. MITTERRAND
66300 THUIR
Tél 04 68 53 07 37 / Fax 04 68 53 28 97
roger.sanuy@wanadoo.fr
SIRET 316 599 158 00011

DRESSE LE:

28/07/2015

RECTIFIE LE:

ECHELLE:

1/2500. 1/250. 1/125

PLAN N°:

.1.

PLAN DE SITUATION. PLAN MASSE.
PLAN RDC. COUPES. FACADES
VOLET PAYSAGER

ETUDE DE SOL.

BUREAU DE CONTROLE.

COORDONNATEUR SPS.

B.E.T STRUCTURE.

B.E.T THERMIQUE.

PHASE

DATE



Google earth

plecs
mètres 2000
700



Références de la parcelle 000 A 253

Référence cadastrale de la parcelle

000 A 253

Contenance cadastrale

183 355 mètres carrés

Adresse

**TATSO D AMUNT EST
66690 ST ANDRE**

Département : Pyrénées Orientales
Commune : ST ANDRE

Section : A
Feuille : 000 A 02

Échelle d'origine : 1/2500
Échelle d'édition : 1/5000

Date d'édition : 03/03/2015
(fuseau horaire de Paris)

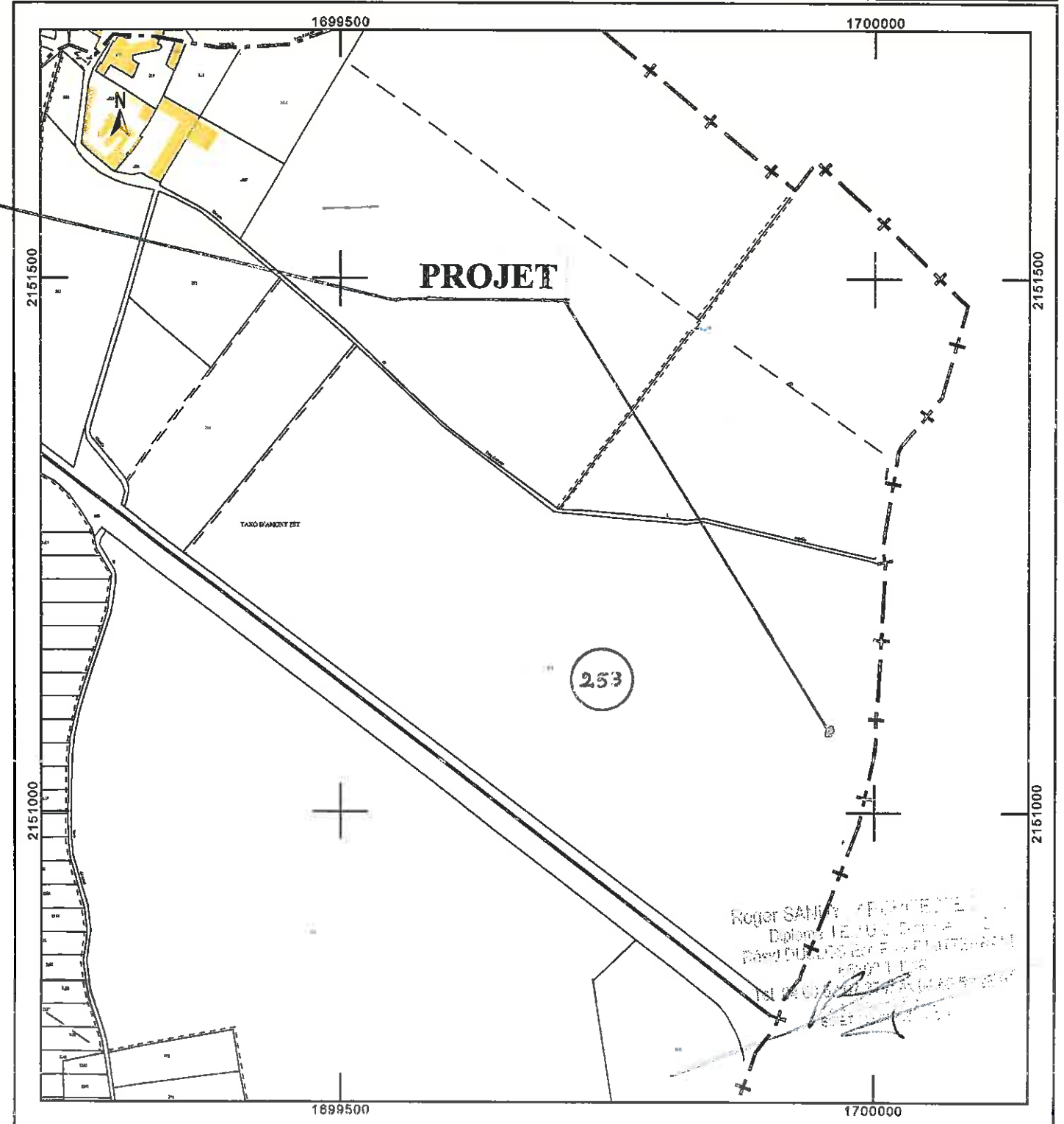
Coordonnées en projection : RGF93CC43
©2014 Ministère des Finances et des Comptes publics

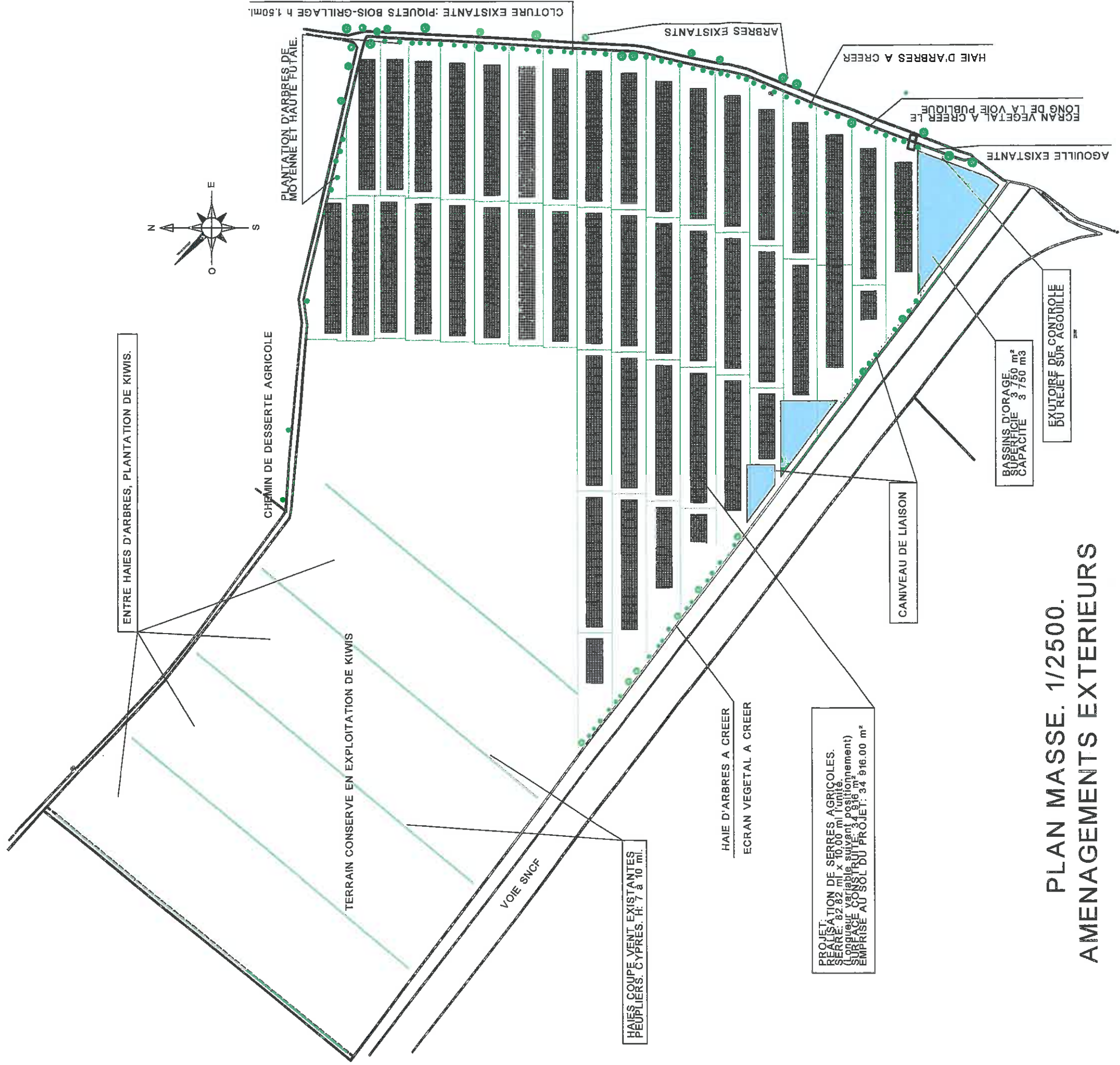
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :
PERPIGNAN
24 avenue de la Côte Vermelle TSA
10009 66961
66961 PERPIGNAN Cedex 9
tél. 0468664132 - fax 0468661516
cdif.perpignan@dgfip.finances.gouv.fr

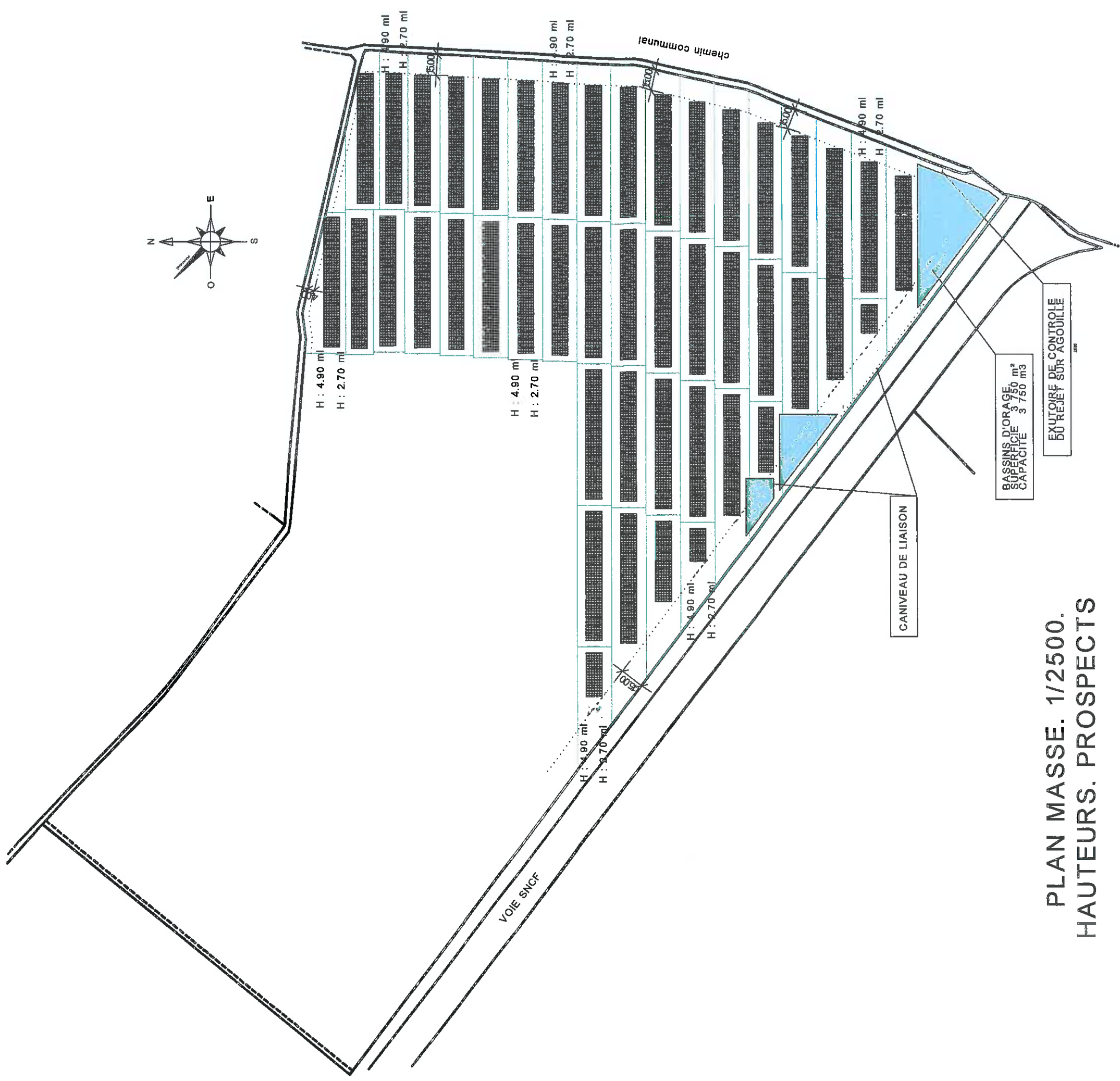
Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

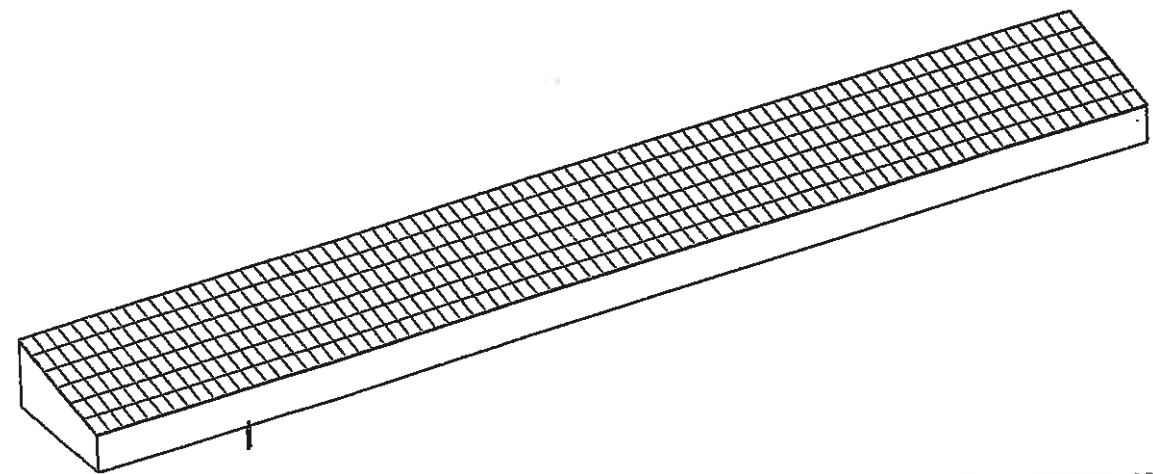
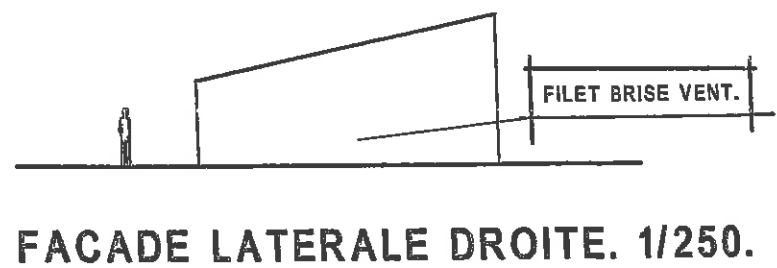
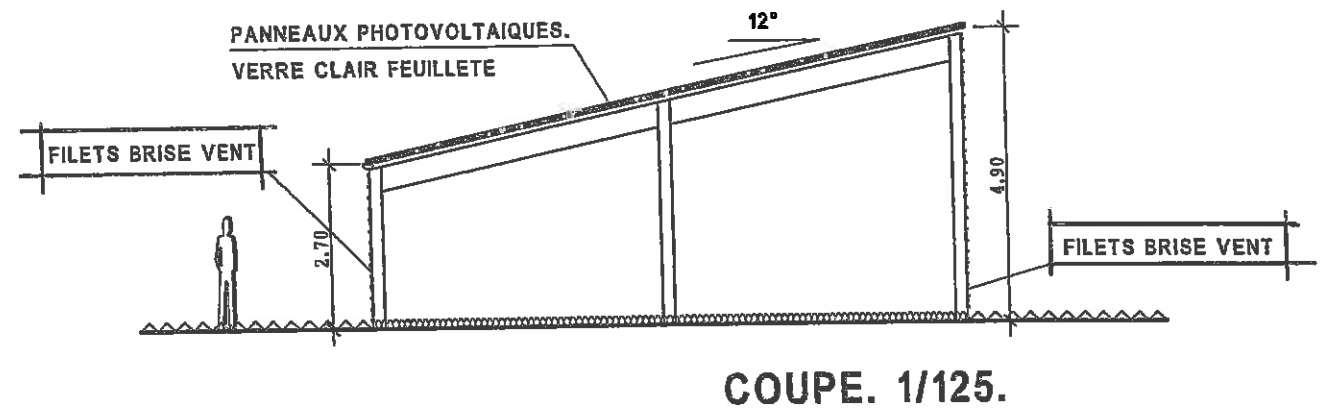
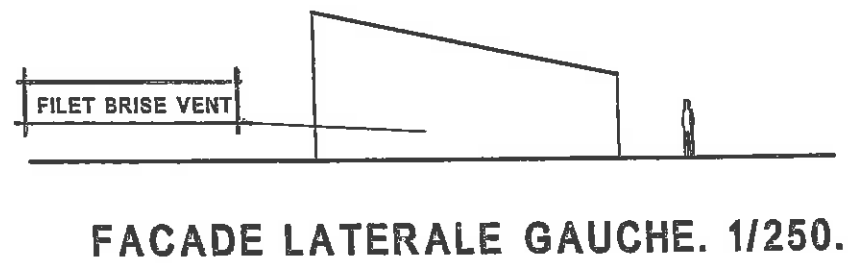
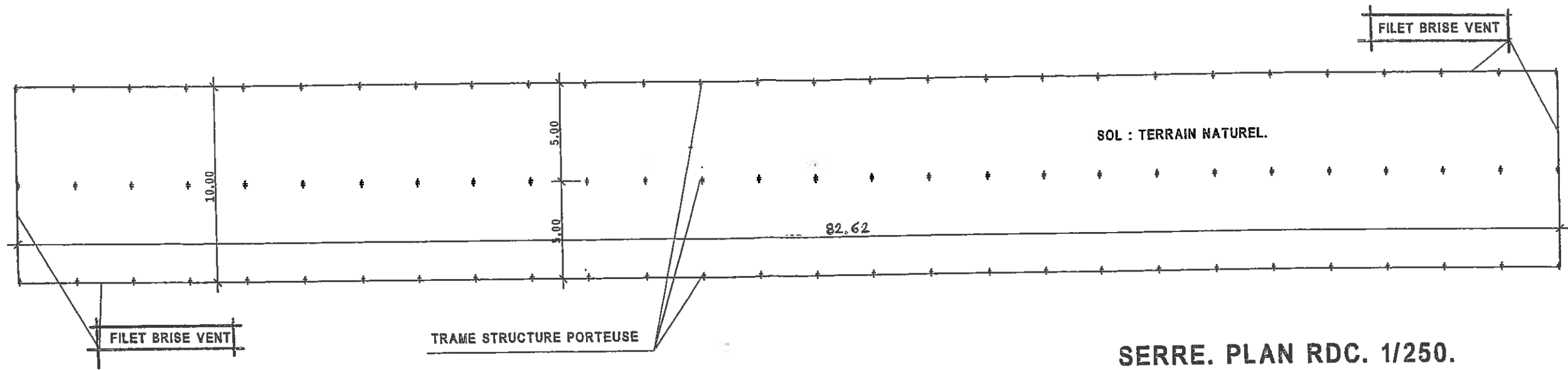




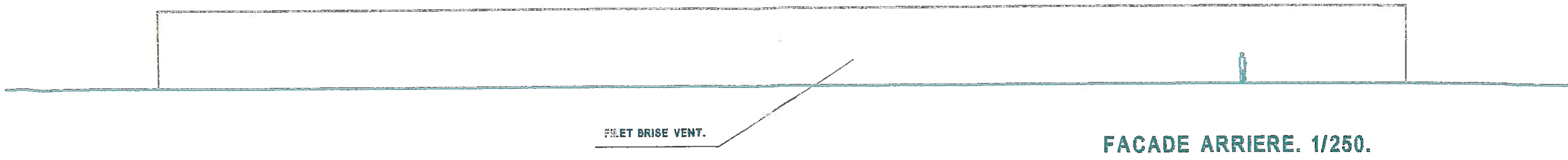
PLAN MASSE. 1/2500.
AMENAGEMENTS EXTERIEURS



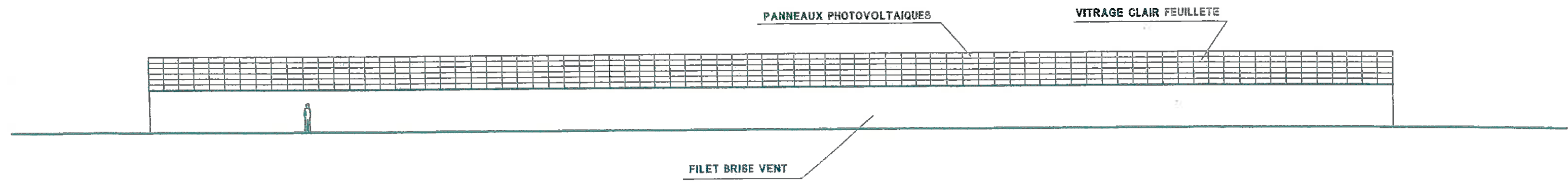
PLAN MASSE. 1/2500.
HAUTEURS. PROSPECTS



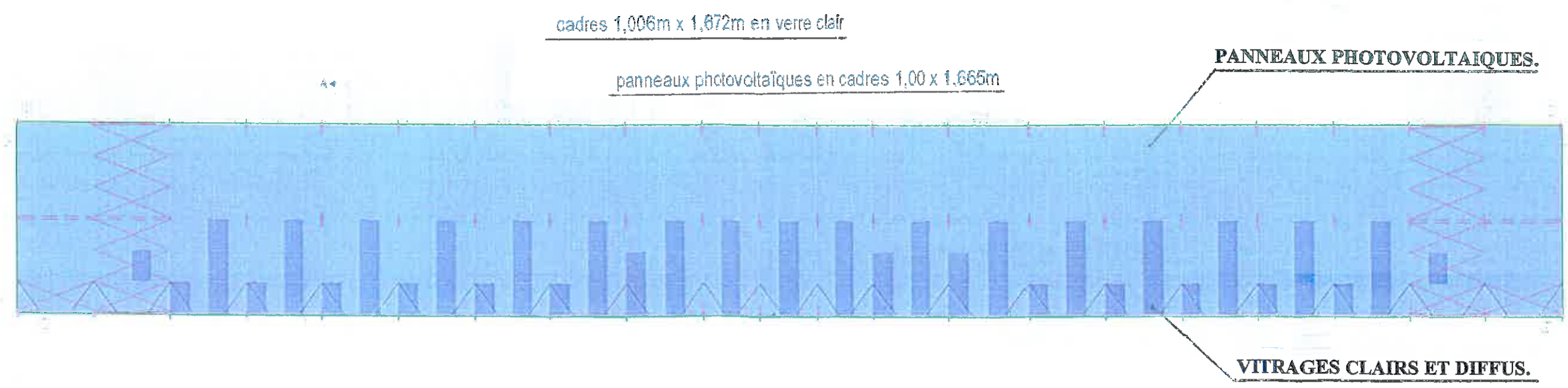
Roger SANUY . ARCHITECTE D.P.L.G
 Diplôme I.E.J.U.C Diplôme I.A.E
 Résid DUCLOS Esc F Ay F MITTERRAND
 26000 THUIR
 Tél 04 68 83 02 37 Fax 04 68 53 23 97
 Roger Sanuy Architecte II
 SIRET 316 819 161 0064



FACADE ARRIERE. 1/250.



FACADE AVANT. 1/250.



cadres 1,006m x 1,672m en verre clair

panneaux photovoltaïques en cadres 1,00 x 1,665m

PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES.

VITRAGES CLAIRS ET DIFFUS.

VOLET PAYSAGER

.....

TERRAIN CONCERNE PAR LE PROJET :

Plantation ancienne de kiwis partiellement arrachée (limite ouest du terrain, cf photos ci après).

Superficie de la parcelle support du projet : 183 355.00 m².

PROJET :

Le présent projet concerne la réalisation d'un ensemble de serres individuelles d'une emprise au sol de 826.20 m² chacune (serre de base, longueur variable en périphérie du terrain), soit un total de 34 916.00 m² pour un ensemble de 45 serres.

Les parties bâties représentent un COS de 19 % par rapport au terrain d'assise.

L'emprise au sol des constructions représente un CES de 19 % de la superficie globale du terrain d'assise.

Dimensions d'une serre : 10 ml de largeur, 82.62 ml de longueur (longueur variable pour les serres en périphérie du terrain), soit une superficie de 826.20 m². Structure porteuse du type structure métallique tubulaire galvanisée, non visible extérieurement ; mono pente couverture 12° orientée plein sud ; hauteur au faîtage 4.90 ml . La couverture de la serre sera réalisée en panneaux photovoltaïques et en vitrage clair feuilleté. Les parois des serres, sur quatre côtés seront habillées de filets brise vent toute hauteur. Les filets brise vent de par leur texture permettent de conserver une parfaite luminosité des serres, une pénétration tamisée du rayonnement solaire (paroi sud), et une perméabilité maximum à d'éventuels ruissellements des eaux de pluie provenant des extérieurs.

Les espaces entre serres seront utilisés pour le passage du matériel mécanique roulant nécessaire à l'activité agricole, ainsi qu'à la réalisation des caniveaux creusés dans le sol et nécessaires à l'acheminement gravitaire des eaux pluviales provenant des couvertures vers les bassins d'orage et en suivant rejet par exutoires vers agouilles existantes sur le site.

Ce dernier sera dimensionné pour recevoir les eaux pluviales provenant des toitures des serres pour une pluie continue de 100 mm, soit une capacité de rétention de 3 750 m³. Avec une profondeur de 1 ml, les bassins d'orage auront une superficie globale de 3 750 m².

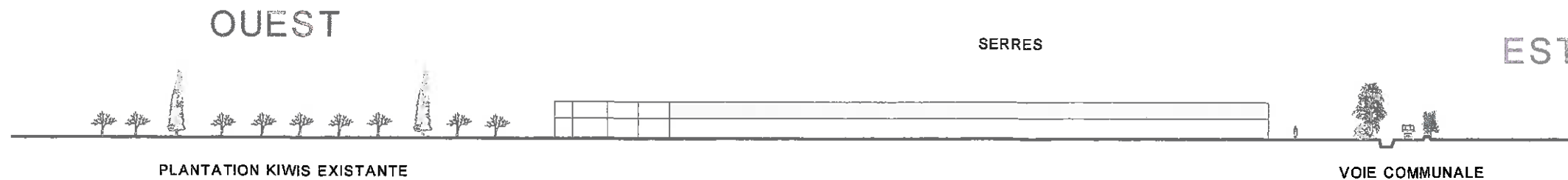
ACTIVITE AGRICOLE.

Le sol intérieur des serres sera laissé en terrain naturel pour des cultures dites « en sol ».

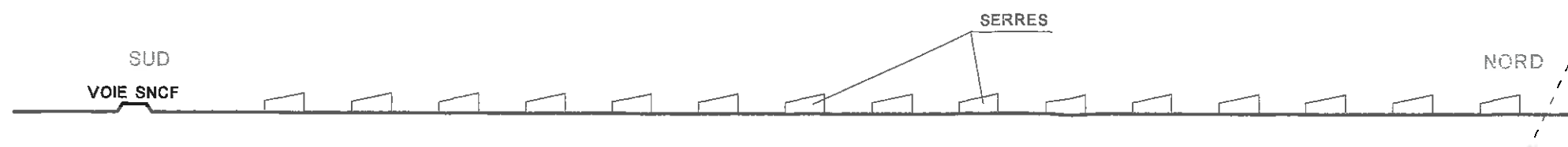
La trame de la structure métallique (3.03 ml X 5.00 ml) permet un travail mécanique des sols, l'accès aux serres se faisant par les espaces libres entre serres.

Culture d'été et principalement d'hiver : du type maraîchage : laitues, scarole, persil, artichauts, asperges,....., ainsi qu'une utilisation en verger, taille des arbres adaptée, pour une partie des serres : kiwi, kakis,.....

.....



COUPE PROFIL EST -OUEST. 1/750.



COUPE PROFIL NORD -SUD. 1/1500.



VUE 3. Roger SANLY, ARCHITECTE D.P.L.G
Diplôme I.E.J.C. D'ingénierie I.A.E
Rue DUCCLOS ES. F. AV. L'INTERBRAND
66300 TH. M.



VUE 4.



VUE 2.



VUE 1.





pieds 5000
km 1



Roger SANUY, ARCHITECTE D.P.L.G.
Détaché I.F. I.U.C. Epône 14.5
Rue du 14.07.1914 71100
TEL 03 89 66 07 07 Fax 03 89 66 20 07
www.sanuy.com
03 89 66 20 07

HAIES ANCIENNES : ARBRES ET ARBRISSEAUX.

PROJET

VOIE COMMUNALE.

HAIES DE PEUPLIERS . H : 8 / 10 ml.

PLANTATIONS DE KIWIS.

VOIE SNCF



© 2015 Google

Date d'images satellite : 16/10/2012 42°33'41.45"N 2°59'52.37"E élév. 16 m altitude 1.25 km



VUE 5.



VUE 6.



VUE 7.

VUE 8.



VUE 9.

